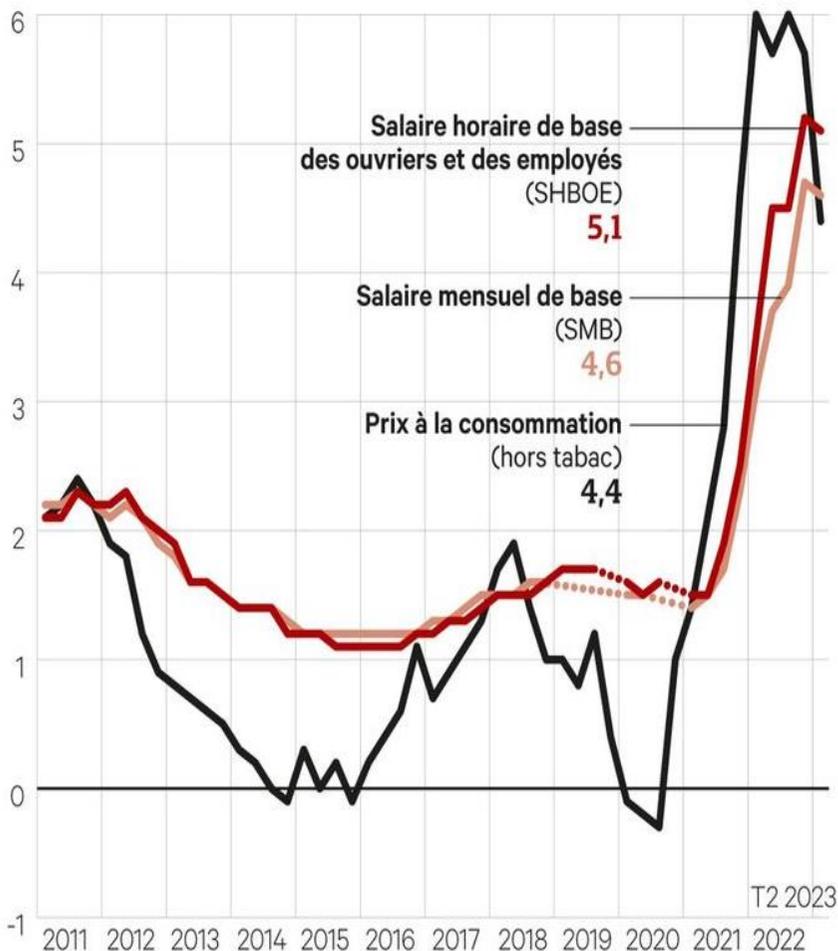


Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Evolution des salaires et de l'inflation

En glissement annuel, en %



SOURCE : DARES

1. **Caractérisez** l'évolution des prix à la consommation (hors tabac) sur la période considérée **(2 points)**

La DARES a publié une enquête sur les salaires et l'inflation en France (à partir des prix à la consommation, hors tabac) pour la période allant de 2011 au deuxième trimestre 2023.

Il s'agit d'une **évolution** de moyen terme et la DARES s'est appuyée sur des taux de variation permettent de mettre en évidence le sens et le rythme d'évolution des grandeurs étudiées (le taux de variation n'est pas un indicateur de niveau).

Concernant les prix à la consommation (hors tabac) on peut faire ressortir plusieurs **caractères** :

➤ Quant au sens tout d'abord puisque **les prix ont augmenté sur toute la période à l'exception** de quelques trimestres de baisse (fin 2014 et fin 2015 et au début de l'année 2020).

➤ En revanche il y a davantage de contrastes si on **caractérise** les changements de rythmes. Les baisses sont relativement lentes puisqu'elles ne vont jamais au-delà de 0.5 %. En revanche la hausse des prix, si elle reste contenue entre 0.1 % et 2.3 % environ entre 2011 et 2019, a pu atteindre 6 % certains trimestres fin 2021 et en 2022, soit un écart de presque 4 points avec les hausses les plus rapides de la période 2011/2019. Un ralentissement de la hausse des prix s'est fait sentir fin 2022 et au deuxième trimestre la hausse des prix n'est plus que de 4.5 %.

Ainsi l'évolution des prix qui **se caractérise** par une tendance à la **hausse** qui **s'accélère tendanciellement** pourrait menacer le pouvoir d'achat du **salaire des ménages** et en particulier celui des plus modestes : **les ouvriers et les employés**.

**

2. À l'aide du document et de vos connaissances, montrez l'enjeu de l'évolution du salaire horaire de base des ouvriers et des employés en matière de pouvoir d'achat. **(4 points)**

Evolution des salaires et de l'inflation

En glissement annuel, en %



À l'aide du document et de vos connaissances, montrez **l'enjeu** de l'évolution du salaire horaire de base des ouvriers et des employés en matière de **pouvoir d'achat**. (4 points)

Le **pouvoir d'achat** est le rapport entre un revenu d'un agent économique (numérateur) et le prix d'un bien ou d'un service ou d'un ensemble de biens et services (dénominateur). Ce revenu est souvent **un salaire** pour la majorité des ménages actifs et notamment pour les **ouvriers et les employés**. L'évolution de ce pouvoir d'achat **dépend** des évolutions comparées de ce salaire et des prix des biens et services de consommation finale.

Ainsi lorsque **les salaires** progressent plus vite que les prix, le **pouvoir d'achat** s'accroît ce qui est **l'enjeu** pour les actifs s'ils désirent pouvoir accroître leur niveau de vie. Or on constate sur la période 2011-2023 (trimestre 2) que cela n'a pas toujours été le cas. Effectivement, on observe deux périodes favorables à des gains de **pouvoir d'achat** : début 2012 le **salaire horaire** des bases des ouvriers et employés (SHBOE) commence à progresser plus vite que les prix. Par exemple, début 2013, le SHBOE progresse de 2.2 % environ alors que la hausse des prix n'est que de 0.8 % soit un écart de **rythme** de **1.4 point**. Le pouvoir d'achat progressera plus ou moins jusqu'au début 2018. Il reprendra sa progression fin 2018 jusqu'au début de 2021.

En revanche après avoir stagné en début de période, les prix et le SHBOE progressant au même rythme (autour de 2 %), un premier recul est observable au milieu de l'année 2018 (inflation à presque 2 % et un SHBOE ne progressant que de 1.6 % environ). De même, en 2021, l'accélération de la hausse des prix fait que les prix progressent peu à peu plus vite que le SHBOE (ex. fin 2021 +6 % contre +3.5 % pour le SHBO). Il faut attendre un **ralentissement** de la hausse des prix pour voir au début de 2023 le SHBOE progressait à nouveau **plus vite** que les prix.

Donc si l'évolution des salaires a plutôt permis la consolidation du **pouvoir d'achat** durant la période 2012-2020, l'évolution **plus rapide** des prix depuis 2021 **menace**, en réduisant les capacités de dépenses, **la fonction principale des ménages : la consommation finale**. On retrouve **un enjeu** central de l'économie, le partage de la valeur ajoutée.